

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 6 AVRIL 2023**

Délibération n° :

DL08/2023

Objet : ELECTION DU
11ème VICE-PRESIDENT
DU SIOM DE LA VALLEE
DE CHEVREUSE

- M. BAY (titulaire - CCHVC)
- Mme BEAN (titulaire - CPS)
- M. BERTIAUX (titulaire - CPS)
- M. BERVEILLER (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CARRE (titulaire - CPS)
- M. CORDIER (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- M. DELAGNEAU (titulaire - CPS)
- Mme GELOT (titulaire - CPS)
- M. HENRIOT (titulaire - CPS) représenté par M ESCANDE (suppléant CPS) :
- Mme HERY LE PALLEC (titulaire - CCHVC)
- M. LANGLOIS (titulaire - CPS)
- M. LARDIERE (titulaire - CPS)
- Mme LEBLANC (titulaire - CPS)
- Mme LUCAS (suppléante - CPS)
- M. MASURE (titulaire - CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- Mme VALOT (titulaire - CPS).
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)
- M. ZIANE (titulaire - CPS)

Avaient donnés pouvoir :

Mme BERTHON (titulaire - CPS) a donné pouvoir à M CARRE (titulaire - CPS) ;
Mme HAMON (titulaire - CPS) a donné pouvoir à M VIGIER (titulaire - CPS).

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire - CPS) ; Mme BERT (titulaire - CPS) ; M. BLIN (titulaire - CPS) ; M. CAUCHETIER (titulaire - CPS) : présent du point 17 au point 21 ; M. DEBRAS (titulaire - CPS) ; M. DIDIN (titulaire - CPS) ; Mme Dumas (titulaire CPS) ; M. FONTENAILLE (titulaire - CPS) ; M. GARSUAULT (titulaire - CPS) ; M. GILBON (titulaire - CPS) ; M. GLEIZE (titulaire - CPS) ; M. LECLERC (titulaire - CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire - CPS) ; Mme MAIMOUN (titulaire - CPS) ; M. MAJEUX (titulaire - CPS) ; Mme PERIS (titulaire - CCHVC) ; M. PROUST (titulaire - CPS) ; M. TRAMONI (titulaire - CPS) ;

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur TRICKOVSKI est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 23
VOTANTS : 25

Délibération n°DL08/2023**ELECTION DU 11ème VICE-PRESIDENT DU SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE****Le Comité syndical,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles 5211-7 et 5211-10,

Vu l'arrêté inter préfectoral inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant création d'un Syndicat Mixte des Ordures Ménagères « SIOM de la Vallée de Chevreuse »,

Vu les statuts du SIOM annexés à l'arrêté inter préfectoral inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016,

Vu la délibération n°2020-135 du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris Saclay du 16 juillet 2020 désignant les représentants titulaires et suppléants pour siéger au comité du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu la délibération du 23 juillet 2020 relative à l'élection du Président et la délibération DL28/2020 du 23 juillet 2020 relative à la fixation du nombre de Vice-présidents du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu la délibération DL39/20 en date du 23 juillet 2020, relative à l'élection du 11^{ème} Vice-Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu la délibération DL41/2020 du 23 juillet 2020 fixant le taux des indemnités de fonction du Président et des Vice-présidents du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu la délibération n°2023-41 du 15 février 2023 de la Communauté d'Agglomération Paris Saclay, portant élection des nouveaux représentants dans divers organismes, notamment le SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu la délibération DL06/23 en date du 06 avril 2023 relative à l'installation d'un nouveau délégué titulaire pour la commune de Gometz-le-Châtel,

Vu la note de présentation,

Considérant le courrier de Brice CAHAREL, en date du 4 janvier 2023, informant de sa démission de ses fonctions d'adjoint au Maire et de conseiller municipal de la commune de Gometz-le-Châtel,

Considérant le courrier du 20 janvier 2023 de la Préfecture de l'Essonne prenant acte de la démission de Monsieur CAHAREL à compter du 25 janvier 2023,

Considérant la nécessité de procéder à l'élection du 11^{ème} Vice-président du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Considérant l'unique candidature de M BERVEILLER,

Considérant le résultat des votes relatifs à la désignation du 11^{ème} Vice-président du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Après avoir voté à bulletins secrets :

Élit le 11^{ème} Vice-président du SIOM de la Vallée de Chevreuse à l'issue du 1er tour, comme suit :

- Nombre de votants	: 25
- Bulletins blancs et nuls	: 0
- Nombre de suffrages exprimés	: 25
- Majorité absolue	: 13

M. BERVEILLER a obtenu **25** voix

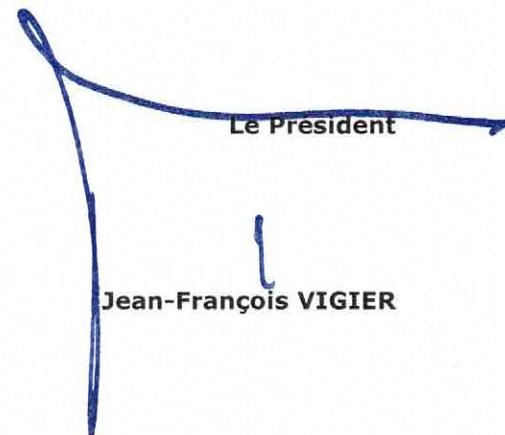
M. BERVEILLER est élu 11^{ème} Vice-Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse.

Rappelle que le taux des indemnités de fonction des Vice-Présidents du SIOM est fixé à 14,025% de l'Indice Brut 1027,

Dit que les dispositions de la présente délibération prennent effet à compter de l'élection du 11^{ème} Vice-Président,

Dit que les crédits ont été prévus au budget public 2023, chapitre 65- autres charges de gestion courante, article 6531 – indemnités.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme



Le President
Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : **21 AVR. 2023**
Affichée le : **21 AVR. 2023**

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL08_2023BIS
Date de la décision:	2023-04-06 00:00:00+02
Objet:	Election du 11ème Vice Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse
Classification matières/sous-matières:	5.6
Identifiant unique:	091-200062321-20230406-DL08_2023BIS-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 091-200062321-20230406-DL08_2023BIS-DE-1-1_0.xml	text/xml	1023
nom original: DL 08 2023.pdf	application/pdf	627325
nom de métier: 99_DE-091-200062321-20230406-DL08_2023BIS-DE-1-1_1.p df	application/pdf	627325
nom original: Note présentation DL 8 2023.pdf	application/pdf	99051
nom de métier: 21_RP-091-200062321-20230406-DL08_2023BIS-DE-1-1_2.p df	application/pdf	99051

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	21 avril 2023 à 10h36min26s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 avril 2023 à 10h40min05s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 avril 2023 à 10h40min18s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	21 avril 2023 à 10h45min49s	Reçu par le MIAT le 2023-04-21

